



La Newsletter de L'Association Processualis

La promotion Denoix De Saint-Marc, à la découverte des institutions emblématiques Parisiennes.

Les 17 et 18 Janvier 2017, la promotion Denoix de Saint-Marc a eu le privilège de se rendre à Paris où elle était attendue dans les plus hautes institutions pour un programme riche et complet. En effet, la promotion s'est rendue au Conseil constitutionnel, à Matignon, à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat.



Les étudiants se sont d'abord rendus au Conseil constitutionnel en présence de leur illustre parrain membre de l'institution de mars 2007 à mars 2016. Après une explication sur le fond des audiences QPC du jour, les étudiants se sont rendus dans la salle des audiences QPC. Trois QPC se sont donc succédées sous la présidence de Laurent Fabius. L'audience terminée, Madame Caroline PETILLON les a reçu et chaleureusement expliqué les changements intervenus depuis la nouvelle présidence. S'ils avaient remarqué la nouvelle possibilité des Sages de s'adresser au représentant du gouvernement et aux avocats pour leur poser des questions en fin d'audience, celle-ci leur a indiqué la nouvelle dimension internationale que souhaitait prendre le Conseil.

(Suite du récit du séjour à Paris)

Riches de ces explications, les étudiants ainsi que leur directrice ont fait une pause restaurant en compagnie de leur Parrain, avant de se diriger vers Matignon !

Après une visite historique particulièrement complète, la promotion a eu la chance d'échanger avec Xavier POTTIER représentant de l'Etat lors des audiences QPC. Bien entendu, toute la promotion a questionné ce-dernier sur les audiences de la matinée pour lesquelles deux décisions du 24 janvier sont désormais intervenues. De cet entretien c'est surtout l'échange sur son parcours et ses missions que la promotion Denoix de Saint-Marc retiendra pour sa culture juridique.

Enfin, pour terminer cette belle et froide journée, le Master a eu la chance de rencontrer Marc GUILLAUME le secrétaire général du gouvernement qui a longuement et généreusement détaillé l'intérêt de sa profession et l'investissement qu'il déployait.

Après une dernière photo, les étudiants se sont donnés rendez-vous le lendemain à la Cour de cassation. Ceux-ci ont pu découvrir l'histoire et la disposition de ces prestigieux locaux avant de rencontrer Madame KERMINA conseiller de la 2ème chambre civile de la

cour de cassation. Celle-ci leur a alors expliqué la construction de son raisonnement et le déroulement dans le temps de celui-ci.

Après diverses questions, notamment sur la réforme de la cour de cassation, les étudiants se sont rendus au Conseil d'Etat où leur parrain, ancien Vice-président les attendait. Après une audience, ceux-ci ont eu droit à une visite historique et culturelle des locaux.

Enrichis par cette belle escapade, les étudiants remercient, tous les intervenants; leur parrain, **le président Denoix de Saint-Marc** ainsi que les co-directrices du Master 2 **Mesdames Caseau-Roche et Grayot-Dirx**, pour ce séjour intense et exceptionnel.



La Galette des Rois de la promotion Denoix de Saint-Marc :

Après une année 2016 bien chargée, Madame Caseau-Roche, co-directrice du Master a chaleureusement convié ses étudiants à la traditionnelle galette des rois pour préparer la nouvelle année 2017.



Ce moment a été l'occasion de marquer la nouvelle année qui s'annonce riche et mouvementée.

Au programme, organisation du colloque dans la bonne humeur et la gourmandise. Madame Caseau-Roche a été couronnée aux côtés de trois autres étudiantes.

Le ciné-débat Omblin

Le jeudi 16 février 2017, l'Association Processualis projettera son deuxième ciné débat sur le thème de la garde d'enfant en prison. Réalisé par Stéphane Cazes, le film Omblin avec Mélanie Thierry comme actrice principale relate l'histoire d'une jeune femme de vingt ans condamnée à 3 ans de prison alors qu'elle est enceinte. Le film retrace le combat de cette femme qui donne naissance en prison et lutte pour conserver le droit de l'élever après le délai légal de 18 mois.

On y voit sa démarche tant pour convaincre le juge qu'elle est capable d'assumer la garde à sa sortie de prison ainsi que sa reconstruction.

Par ce film bouleversant qui a su ne pas tomber dans le voyeurisme et la violence visuelle, le Master souhaite ouvrir le débat sur l'incarcération des femmes, les conditions de détention, ainsi que sur la garde d'un enfant en prison.



Nous vous attendons donc nombreux pour ce prochain ciné-débat qui s'annonce d'ores et déjà passionnant !

Les mots des Présidente et Vice présidente de l'association Processualis

« Notre travail de création d'un guide de la procédure prud'homale à destination des conseillers prud'homaux dans le cadre de notre partenariat avec le MEDEF touche à sa fin. Nous espérons qu'il leur sera utile! » **Orane JUBAN, présidente.**

« La présidente de l'association et moi-même sommes heureuses de la tournure que prend la mise en oeuvre du colloque. Cette année nous sommes une promotion soudée, ce qui a rendu la préparation agréable et constructive. » **Océane CHAVEY, vice présidente.**

Le Master II Droit processuel concurrence Star Wars !

Comme chaque année, les étudiants du Master 2 Droit processuel ont sorti leurs meilleurs jeux d'acteur pour concocter aux participants du colloque une pause humoristique et juridique.



C'est dans une très bonne ambiance que la promotion Denoix de Saint-Marc a réalisé le film process-war pour lequel nous remercions vivement Monsieur Soulard pour sa généreuse participation et le Master Euromédia pour la partie technique.

Le colloque «contentieux de masse et masse des contentieux: Le défi de la justice du XXIème siècle» du 10 Février 2017

La « masse de contentieux » désigne l'accumulation des demandes qui entraîne un encombrement significatif des tribunaux.
 Les « contentieux de masse » peut se définir comme un afflux de demandes en justice présentant à leur des moyens quasiment identiques, dans un intervalle de temps relativement restreint.
 Dans les deux cas, les juridictions civiles, pénales ou administratives se trouvent confrontées au défi d'un traitement efficace de chaque demande. Ces défis peuvent aboutir notamment à la mise en place de stratégies de contournement, voire de procédures plus radicales de déplacement du centre de responsabilité ou de périmètre de la loi.
 Plan d'accès :

Modalités :
 150€ / personne pour 8 heures validées pour la formation des avocats
 50€ / personne pour les jeunes avocats (- de 3 ans)
 30€ / personne pour le cocktail désenquêté
 Gratuit pour les universitaires et les étudiants
 Paiement uniquement par chèque à l'ordre de l'Association Processualis

Organisateurs :
 Association Processualis
 Faculté de Droit et de Sciences Economique et Politique de Dijon
 4 Boulevard Gabriel, 21000 Dijon
 processualis@gmail.com
 Co-directeurs du master :
 Cecile CASEAU-ROCHE, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne
 Stéphanie GRAYOT-DIRX, Professeur à l'Université de Bourgogne

Nos partenaires :

12ème Colloque
 Organisé par le Master II Droit Processuel

CONTENTIEUX DE MASSE ET MASSE DES CONTENTIEUX

LE DÉFI DE LA JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE

Sous la présidence de
Renaud DENOIX DE SAINT-MARC, Parain de la promotion
 Vice-Président honoraire du Conseil d'Etat et ancien membre du Conseil constitutionnel

Vendredi 10 Février 2017
 De 8h30 à 17h30
 UFR Droit et Sciences Economique et Politique
 Amphithéâtre Proudhon
 4 Boulevard Gabriel, 21000 DIJON
 Validation de 6h de formation pour les avocats

Sous la direction de
 Cecile CASEAU-ROCHE, Maître de conférences
 Stéphanie GRAYOT-DIRX, Professeur
 à l'Université de Bourgogne
 Françoise COHEN

Chaque année, le Master II Droit processuel organise son colloque annuel. Cette année, celui-ci aura pour thème « les contentieux de masse et la masse des contentieux ». Des intervenants de prestige ont répondu présent cette année aux invitations de Mesdames Caseau-Roche et Grayot-Dirx. Ainsi, universitaires, et professionnels du droit se passeront tour à tour la parole, autour de 3 tables rondes, permettant d'appréhender la procédure civile, pénale mais aussi administrative.

Nous vous attendons nombreux, le vendredi 10 Février 2017, à partir de 8h00 afin de passer une journée riche et passionnante.

8h00 Accueil, café	12h - 13h30 : Cocktail désenquêté
8h45 Ouverture Alain Bonnin, Président de l'Université de Bourgogne Vincent Thomas, Doyen de l'URR Droit, Sciences économique et politique	13h30 : Café gourmand servi en amphithéâtre
9h00 Allocution d'ouverture par le Président de séance Renaud Denoix de Saint-Marc, Vice-président honoraire du Conseil d'Etat et ancien membre du Conseil constitutionnel, parain de la promotion	14h00 - 14h15 : Le rôle du Premier Président dans la gestion des contentieux par la cour d'appel Jean-Michel Maloiraux, Premier Président de la Cour d'appel de Dijon
1^{ère} table ronde - Les juridictions administratives	14h15 - 14h30 : La modélisation des conclusions David Fouchard, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Dijon
9h30 - 10h15 : Masse de contentieux et contentieux de masse : quel traitement par les juridictions administratives ? Yan Loidé, Professeur à l'Université de Bourgogne Olivier Lemaire, Rapporteur public près la Cour administrative d'appel de Paris Vincent Cornéloup, Avocat au barreau de Dijon	3^{ème} table ronde - Les juridictions civiles
10h15 : Dialogue avec la salle - Pause	14h30 - 14h45 : Traitement par les juridictions civiles de droit commun de 1 ^{ère} instance Natalie Frérot, Professeur à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis
2^{ème} table ronde - Les juridictions pénales	14h45 - 15h30 : Quel traitement par les juridictions sociales ? Alain Lacabaratz, Président de chambre à la Cour de cassation, maintenu en activité de service Romain Cluzeau, Avocat au barreau de Dijon Cecile Caseau-Roche, Maître de conférences, Co-Directeur du Master Nicolas Gebay, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne
10h45 - 11h30 : Masse de contentieux et contentieux de masse : quel traitement par les juridictions pénales ? Jean-Marc Beney, Procureur général près la Cour d'appel de Metz, Professeur associé à l'Université de Bourgogne Marie-Cristine Tarrare, Procureur de la République près le TGI de Dijon Michel Veron, Professeur, Doyen Honoraire à l'Université de Villeneuve (Paris XI) Samuel Esteve, Avocat au barreau de Dijon Jean-Robert Bouguis, Général de gendarmerie	15h30-16h15 : Quel traitement par les juridictions familiales ? Cérodine Maugin, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Bruno Laplane, Président du TGI de Dijon Agnès Rivard-Sandra, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Chalon sur Saône
11h30 : Dialogue avec la salle	16h15 : Dialogue avec la salle
11h50 : Film « Processual Wars - La justice du XXIème siècle » Les étudiants du Master II Droit Processuel	16h30 : Conclusion Georges Bolard, Professeur émérite à l'Université de Bourgogne